

V

(Avis)

PROCÉDURES JURIDICTIONNELLES

COUR DE JUSTICE

Pourvoi formé le 26 juillet 2022 par Luís Miguel Novais contre l'ordonnance du Tribunal (sixième chambre) rendue le 2 juin 2022 dans l'affaire T-195/22, Novais/Portugal

(Affaire C-507/22 P)

(2023/C 134/02)

Langue de procédure: le portugais

Parties

Partie requérante: Luís Miguel Novais (représentants: C. Almeida Lopes, Á. Oliveira, advogados)

Autre partie à la procédure: République portugaise

Par ordonnance du 17 février 2023, la Cour (sixième chambre) a décidé de rejeter le pourvoi comme étant manifestement non fondé et de condamner M. Luís Miguel Novais à supporter ses propres dépens.

Pourvoi formé le 12 septembre 2022 par Luís Miguel Novais contre l'ordonnance du Tribunal (sixième chambre) rendue le 4 juillet 2022 dans l'affaire T-287/22, Novais/Portugal

(Affaire C-592/22 P)

(2023/C 134/03)

Langue de procédure: le portugais

Parties

Partie requérante: Luís Miguel Novais (représentants: C. Almeida Lopes, Á. Oliveira, advogados)

Autre partie à la procédure: République portugaise

Par ordonnance du 17 février 2023, la Cour (sixième chambre) a décidé de rejeter le pourvoi comme étant manifestement non fondé et de condamner M. Luís Miguel Novais à supporter ses propres dépens.

Pourvoi formé le 17 octobre 2022 par SB contre l'arrêt du Tribunal (huitième chambre) rendu le 7 septembre 2022 dans l'affaire T-217/21, SB / eu-LISA

(Affaire C-648/22 P)

(2023/C 134/04)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: SB (représentant: H. Tagaras, dikigoros)

Autre partie à la procédure: Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)